Festival International de Guitare de Versoix

Concours jeunes talents

Dans le cadre du 7ème « Festival International de Guitare de Versoix », nous souhaitons donner aux jeunes guitaristes amateurs ou futur professionnels, la possibilité de se confronter sur la scène du Festival dans un cadre international et artistiquement valorisant.
Le concours se donne aussi un but pédagogique en donnant aux finalistes de la catégorie II, la possibilité de se produire en concert, lors de la finale, avec le *QuartettOrfeo*, invité d'honneur de notre festival. Les musiciens du quatuor, étant aussi membres du jury, s'exprimeront également en relation à l'attitude du candidat en ce qui concerne le travail en ensemble de musique de chambre.

Règlement

1_ **Le concours se divise en deux catégories** :

Catégorie I : ouverte à toutes et tous les guitaristes amateurs inscrits dans une Ecole ou Conservatoire de musique en Europe. Les participants ne devront pas être âgés de plus de 18 ans.

Catégorie II : ouverte à toutes et tous les guitaristes sans limites d'âge inscrits dans une Haute Ecole de Musique ou Institut équivalent en Europe.

2_ **Dates et lieux**

Le concours aura lieu le vendredi 30 et samedi 31 octobre 2015 au *Bolero* de Versoix, Chemin Jean-Baptiste Vandelle, 1290 Versoix, Suisse, à partir de 10h00 pour la catégorie II (éliminatoire) et de 15h00 pour la catégorie I.

La finale de la catégorie II aura lieu le samedi 31 octobre à partir de 20h30 au *Bolero.* Les résultats du concours pour les deux catégories seront annoncés après la finale de la catégorie II, le samedi 31 octobre à l'issue du concert.

Toutes les épreuves du concours sont publiques.

3_ **Déroulement du concours :**

Catégorie I : Les participants inscrits dans la catégorie I se produiront une seule fois le vendredi après-midi. Les résultats du concours seront annoncés lors du palmarès qui aura lieu au Caves de Versoix le soir du 31 octobre à l'issue de la finale de la catégorie II.

Catégorie II : Les participants se produiront avec un programme en solo à l'éliminatoire. Trois finalistes seront choisis pour participer à la finale avec le QuartettOrfeo pour l'exécution de la pièce imposée.

Une répétition avec le quatuor sera programmée le samedi 31 octobre.

Lieux et horaires définitifs seront fournis aux participants lors de l'épreuve éliminatoire.

4_ Programme :

Catégorie I :

Les participants présenteront un programme libre en solo d'une durée comprise entre 8 et 10 minutes de musique.

Catégorie II :

Eliminatoire : les participants présenteront un programme libre en solo d'une durée comprise entre 10 et 15 minutes de musique.

Finale : pour la finale les participants joueront un mouvement au choix du *Concerto en Ré majeur RV 93* d'Antonio Vivaldi accompagnés par le QuartettOrfeo.

5_ Evaluation :

Les participants seront évalués selon les critères suivants :

- Musicalité
- Choix du répertoire
- Présence scénique
- Attitude à s'intégrer dans un ensemble de musique de chambre (pour les finalistes de la catégorie II).

6_ Prix

Catégorie I : le gagnant recevra un prix d'un montant de 500 francs, diplôme et la possibilité de se produire dans une prestation musicale lors de l'édition 2016 du Festival.

Catégorie II : le gagnant recevra un prix d'un montant de 1000 francs, diplôme et la possibilité de se produire dans une prestation musicale lors de l'édition 2016 du Festival.

Le jury peut attribuer au maximum deux prix ex-æquo. Dans ce cas, le montant du prix sera partagé.

7_ Jury :

Le jury sera composé de concertistes et pédagogues de renommée internationale et des quatre membres du quatuor QuartettOrfeo.

Les décisions du jury sont sans appel.

8_ Inscription :

L'inscription au concours est obligatoire pour pouvoir y participer. Tout participant doit s'acquitter de la taxe d'inscription uniquement par virement bancaire et envoyer le formulaire d'inscription à l'Association du Festival Internationale de Guitare de Versoix à l'attention de la présidente Mme Brigitte Siddiqui, Route de St Loup 7, 1290 Versoix, Suisse ou par email brigitte.siddiqui@bluewin.ch .

La taxe d'inscription s'élève à 30.- francs pour la catégorie I et 40.- francs pour la catégorie II.

Le dernier délai d'inscription est fixé au 10 octobre 2015.

9_ Accès aux activités du festival

Tous les participants au concours auront libre accès à toutes les activités du festival et pendant toute sa durée.